



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 04 juillet 2024

Baromètre du mois de mai 2024 sur les temps d'attente aux contrôles frontières des aéroports parisiens

La Direction de la Police aux Frontières et le Groupe ADP s'associent pour dresser le bilan des temps d'attente que rencontrent les passagers aux différents points de contrôles frontières dans les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

Tendance générale observée sur le mois de mai 2024¹ :

Pour mémoire, les temps d'attente maximum à la Police aux Frontières dans les aéroports, fixés par le Premier ministre lors du conseil interministériel du tourisme du 26 juillet 2017, sont de 30 minutes pour les ressortissants européens et de 45 minutes pour les non européens.

- ◆ **À Paris-Charles de Gaulle** : sur près de 4 millions de passagers des vols internationaux², **85,1% ont attendu moins de 10 minutes**, 13,2 % entre 10 et 30 minutes, 1,4% entre 30 et 45 minutes, et 0,3 % plus de 45 minutes.
- ◆ **À Paris-Orly** : sur près de 1,2 millions de passagers des vols internationaux, **91,6% ont attendu moins de 10 minutes**, 8,1% entre 10 et 30 minutes et 0,2% entre 30 et 45 minutes.

Evènements ayant entraîné des temps d'attente supérieurs à 30 minutes :

À Paris-Charles de Gaulle /

- ◆ Semaine 18 : **8 évènements** ayant impacté environ 4 150 passagers, avec un temps d'attente moyen de 43 minutes.
- ◆ Semaine 19 : **12 évènements** ayant impacté environ 5 530 passagers, avec un temps d'attente moyen de 42 minutes.
- ◆ Semaine 20 : **18 évènements** ayant impacté environ 5 900 passagers, avec un temps d'attente moyen de 41 minutes.
- ◆ Semaine 21 : **25 évènements** ayant impacté environ 12 350 passagers, avec un temps d'attente moyen de 45 minutes.
- ◆ Semaine 22 : **28 évènements** ayant impacté environ 8 960 passagers, avec un temps d'attente moyen de 43 minutes.

¹ En avril 2024, à Paris-Charles de Gaulle, sur près de 3 millions de passagers des vols internationaux, 84,7 % ont attendu moins de 10 minutes, 13,4 % entre 10 et 30 minutes, 1,4 % entre 30 et 45 minutes, et 0,6 % plus de 45 minutes. À Paris-Orly : sur près de 824 000 passagers des vols internationaux, 91,1% ont attendu moins de 10 minutes, 8,6 % entre 10 et 30 minutes et 0,3 % entre 30 et 45 minutes.

² Sont pris en compte les passagers ayant passé une frontière aux départs, en correspondance ou aux arrivées à Paris-Charles de Gaulle ou Paris-Orly (ne concerne donc pas les passagers sur des vols domestiques ou Schengen).

À Paris-Orly /

- ◆ Semaine 18 : **4 événements** ayant impacté environ 430 passagers, avec un temps d'attente moyen de 40 minutes.
- ◆ Semaine 19 : **2 événements** ayant impacté environ 170 passagers, avec un temps d'attente moyen de 39 minutes.
- ◆ Semaine 20 : **3 événements** ayant impacté environ 230 passagers, avec un temps d'attente moyen de 37 minutes.
- ◆ Semaine 21 : **2 événements** ayant impacté environ 180 passagers, avec un temps d'attente moyen de 36 minutes.
- ◆ Semaine 22 : **6 événements** ayant impacté environ 730 passagers, avec un temps d'attente moyen de 44 minutes.

Retour sur quelques événements :

- ◆ **Dimanche 26 mai, aux départs du Terminal 1 de Paris-Charles de Gaulle, entre 10h20 et 12h00**, le nombre de gardes-frontières mobilisés sur ce créneau horaire n'a pas pu absorber le flux de passagers. Les équipes de Paris Aéroport ont mis en place un dispositif de prévenance : diffusion d'annonces sonores expliquant ce ralentissement, renfort de personnels d'accueil pour assister les passagers en ayant besoin, distribution de bouteilles d'eau. Environ 650 passagers ont attendu jusqu'à 50 minutes.
- ◆ **Dimanche 26 mai, aux arrivées du Terminal 2E de Paris-Charles de Gaulle, entre 7h30 et 10h45**, une batterie de 5 sas PARAFE sur les 16 disponibles est tombée en panne, en pleine pointe de trafic. Les équipes du Groupe ADP et les techniciens du constructeur ont pu redémarrer ces sas après une quarantaine de minutes, mais ce manque de sas Parafe ponctuel a généré des temps d'attente importants : environ 3 500 passagers ont attendu jusqu'à 1 heure.
- ◆ **Vendredi 31 mai, aux départs du Terminal 1 de Paris-Charles de Gaulle, entre 10h20 et 12h30**, le nombre de gardes-frontières initialement prévu n'a pas permis d'absorber le flux de passagers important sur ce créneau. Des renforts d'effectifs venus de la frontière aux arrivées ont permis de limiter le nombre de passagers impactés. Environ 600 passagers ont attendu jusqu'à 50 minutes.

Mobilisation maximale pour les grands départs et les Jeux de Paris 2024

Cet été, ce seront **environ 2 000 renforts au total, de la filière Police aux Frontières, de l'Agence européenne de garde-frontières Frontex, et de policiers étrangers qui seront mobilisés** dans les aéroports parisiens entre le 12 juillet et le 15 septembre.

Cette mobilisation inédite des effectifs du ministère de l'Intérieur permettra, en particulier, de **garantir 100 % d'armement des aubettes et des sas PARAFE et d'accueillir spécialement les délégations sportives.**

En parallèle, **le nombre de sas PARAFE est en augmentation de 60 % par rapport à l'été 2023, avec 192 sas** répartis entre Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

Pour rappel, les sas PARAFE sont des points de passages automatisés à reconnaissance faciale à la frontière, accessibles aux passagers majeurs qui disposent d'un passeport biométrique.

En plus des voyageurs des 27 nationalités de l'Union européenne, ils sont accessibles à une soixantaine d'autres nationalités aux départs, et une quinzaine de nationalités aux arrivées.

L'été dernier, environ un tiers des passagers aux arrivées de Paris-Charles de Gaulle les ont utilisés.

Détails des résultats mensuels du mois de mai à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly :

Part de passagers départs et arrivées ayant attendu par tranche de 10 minutes de temps d'attente



Méthodologie : données temps réel issues de capteurs de comptage

Depuis 2019, le Groupe ADP a déployé des **outils de monitoring et de pilotage des flux de passagers et des temps d'attente**.

Des capteurs permettant en particulier de compter le nombre de passagers en temps réel dans une file d'attente ont notamment été déployés pour équiper les zones de passage frontière et de contrôle sûreté des aéroports parisiens.

Il s'agit d'un outil de mesure temps réel qui se met **à jour automatiquement toutes les cinq secondes**.

Il permet de compter le nombre de passagers dans une file d'attente : en mesurant combien de temps la dernière personne sortant de la file a attendu. Il faut **entre 80 et 200 capteurs** pour couvrir une zone en fonction de sa taille.

Les données sont récupérées dans un outil de suivi de la performance opérationnelle qui permet d'analyser ce qui s'est passé dans une journée opérationnelle. Ce sont les données extraites de ces capteurs qui sont utilisées pour établir ce baromètre.

À propos du **Groupe ADP**

Contact presse : Justine Léger, responsable du Pôle Médias et Réputation, +33 (0)1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 (0)6 32 35 01 46, Elliott Roch, +33 (0)6 98 90 85 14 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2023, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 99,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et 336,4 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2023, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 5 495 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 631 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny - 552 016 628.

Plus d'informations sur www.groupe-adp.com et sur X [@GroupeADP](https://twitter.com/GroupeADP)

À propos de la **Direction générale de la Police Nationale**

Contact presse : Service d'information et de communication - + 33 1 40 07 60 70 - sicopmedia@interieur.gouv.fr

La direction générale de la police nationale a pour missions la sécurité nationale, l'investigation, la police scientifique, le renseignement, l'ordre public, la coopération internationale, le contrôle interne et la sécurisation aux frontières. Cette dernière mission consiste à contrôler les passagers se présentant dans les aéroports, ports et gares internationaux. Plus généralement et sur l'ensemble du territoire, elle s'élargit à la lutte contre l'immigration irrégulière et ses filières organisées, la fraude documentaire et l'emploi d'étrangers sans titre de séjour. Cette mission de sécurité s'opère également dans la sécurisation du réseau ferré et le contrôle de la mise en œuvre des mesures de sûreté dans les transports internationaux.